



AMENAGEMENT DE L'AEROPARC

Définition et mise en œuvre des
mesures compensatoires

Lot n°2 : Elaboration d'un programme de
compensation

Mission 2.1 : Réalisation d'un diagnostic d'éligibilité
sur un site pré-identifié



Table des matières

4 Présentation du site de Fousseماغne – Chavannes-sur-l'Etang	3
4.1 Situations géographique et cadastrale	3
4.2 Surface et nature du site	5
4.3 Propriétaire et conditions de mise en vente	5
4.4 Situation au regard du Plan Local d'Urbanisme	5
5 Enjeux environnementaux	5
5.1 Milieu physique	5
5.1.1 Contexte topographique	5
5.1.2 Contexte hydrographique	5
5.2 Patrimoine naturel	6
5.2.1 Zonages réglementaires	6
5.2.2 Zonages d'inventaires	9
5.2.3 Réseaux écologiques	9
5.2.4 Occupation des sols	10
5.3 Contexte social et industriel	14
5.3.1 Contexte social	14
5.3.2 Contexte industriel	14
5.4 Conclusion	14
6 Annexes	15
6.1 Zonages réglementaires	15
6.1.1 Parc Naturel Régional (PNR)	15
6.1.2 Sites d'un Conservatoire d'Espaces Naturels	15
6.1.3 Zones Natura 2000	16
6.2 Zonages d'inventaire	17
6.2.1 ZNIEFF de type I	17

4 Présentation du site de Foussemagne – Chavannes-sur-l'Étang

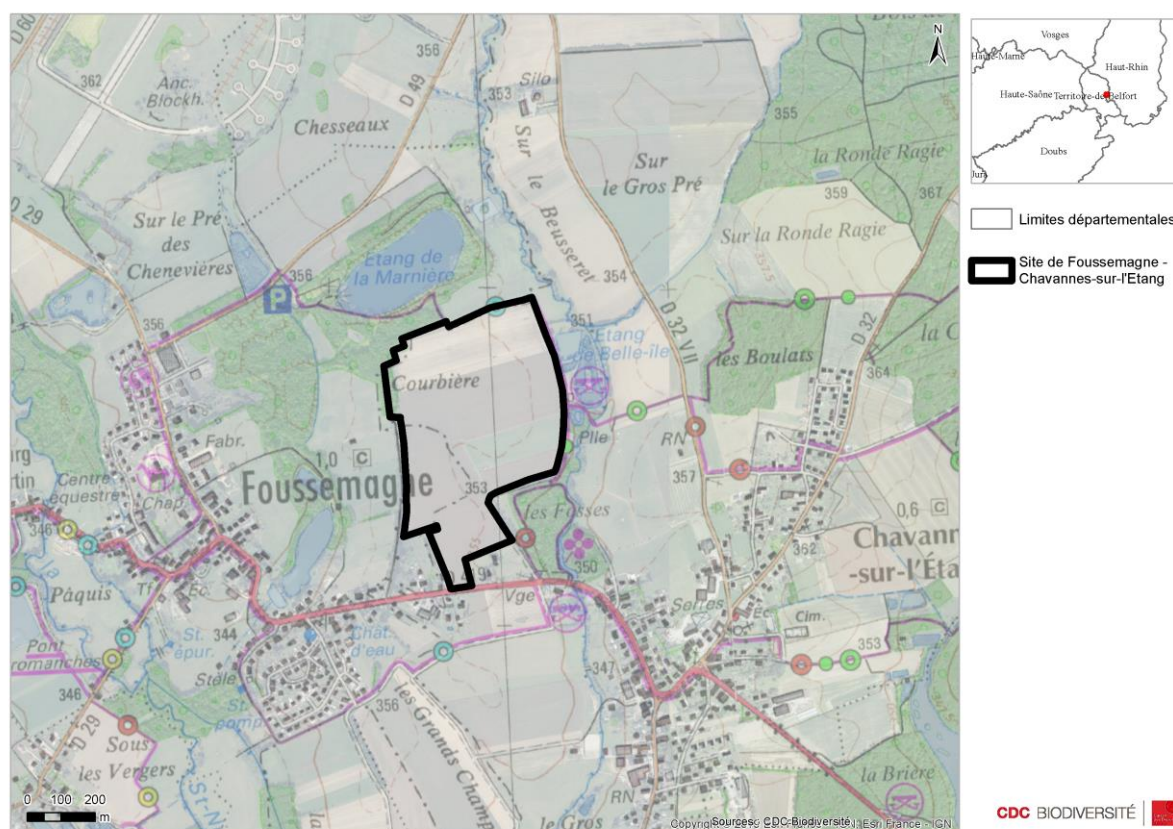
4.1 Situations géographique et cadastrale

Le site de Foussemagne – Chavannes-sur-l'Étang se situe sur les communes de Foussemagne (département du Territoire de Belfort, région Bourgogne-Franche-Comté) et de Chavannes-sur-l'Étang (département du Haut-Rhin, région Grand Est), à environ 730 m de la ZAC de l'Aéroparc.

Les coordonnées géographiques du site sont, au centroïde du site :

- Latitude : 47.637378
- Longitude : 7.016045

Son périmètre est représenté sur la Carte 1. A noter que ce périmètre n'est pour l'instant pas connu avec précision et pourra être modifié avec l'obtention de nouvelles informations.

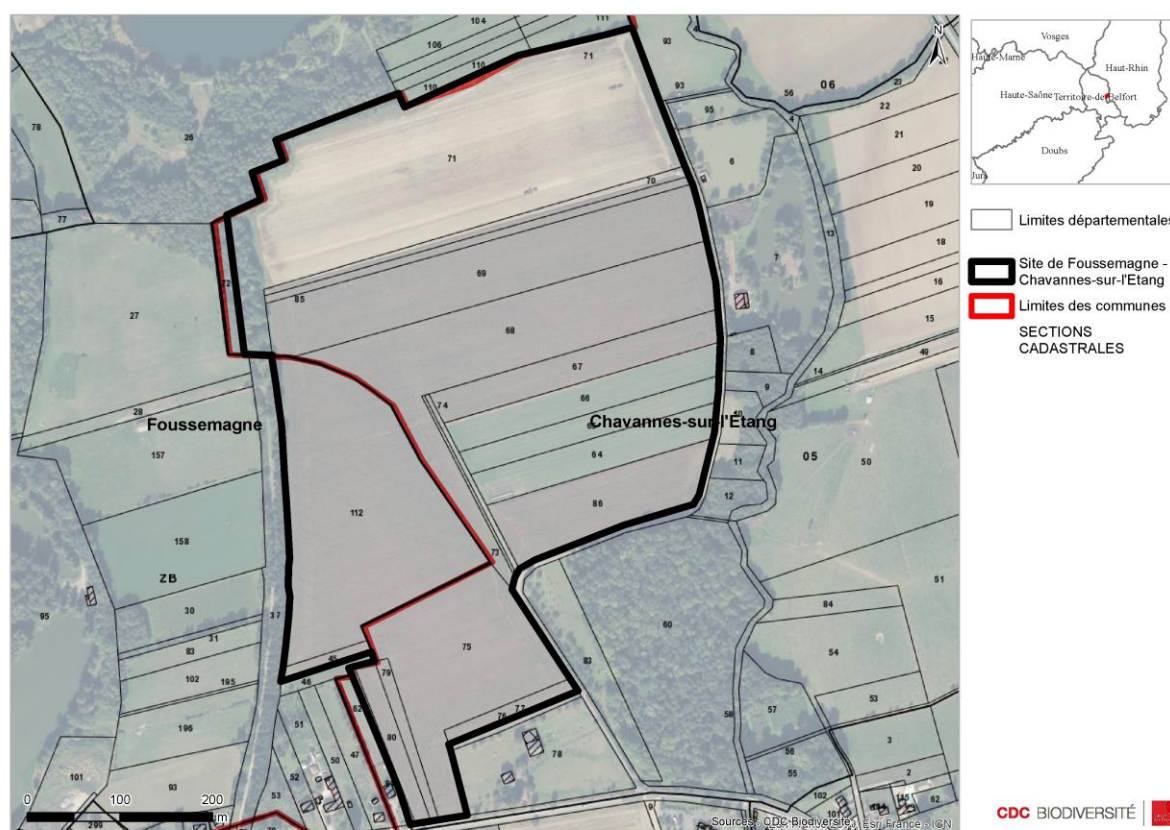


Carte 1 : Localisation géographique du site de Foussemagne – Chavannes-sur-l'Étang

Le site correspond aux parcelles cadastrales représentées sur la carte 2 et détaillées dans le Tableau 1.

Tableau 1 : Caractéristiques cadastrales du site de Fousse-magne

Commune	Code INSEE	Section	Parcelle	Surface (m²)	Propriétaire
Chavannes-sur-l'Etang	68065	05	71	75 303	
			70	4448	
			85	4188	
			69	30 508	
			68	37 295	
			67	11 032	
			66	10 479	
			65	7641	
			64	9783	
			86	15 151	
			73	648	
			74	1104	
			75	27 058	
			76	2368	
Fousse-magne	90049	ZB	45	1324	
			112	45 088	
Total				289 976	



Carte 2 : Localisation du site de Fousse-magne – Chavannes-sur-l'Etang au regard du cadastre

4.2 Surface et nature du site

Le site couvre une surface d'environ 29 hectares et se compose entièrement de zones agricoles.

4.3 Propriétaire et conditions de mise en vente

4.4 Situation au regard du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) n'est, pour le moment, pas accessible.

Le site n'est pas concerné par un Espace Naturel Sensible.

5 Enjeux environnementaux

5.1 Milieu physique

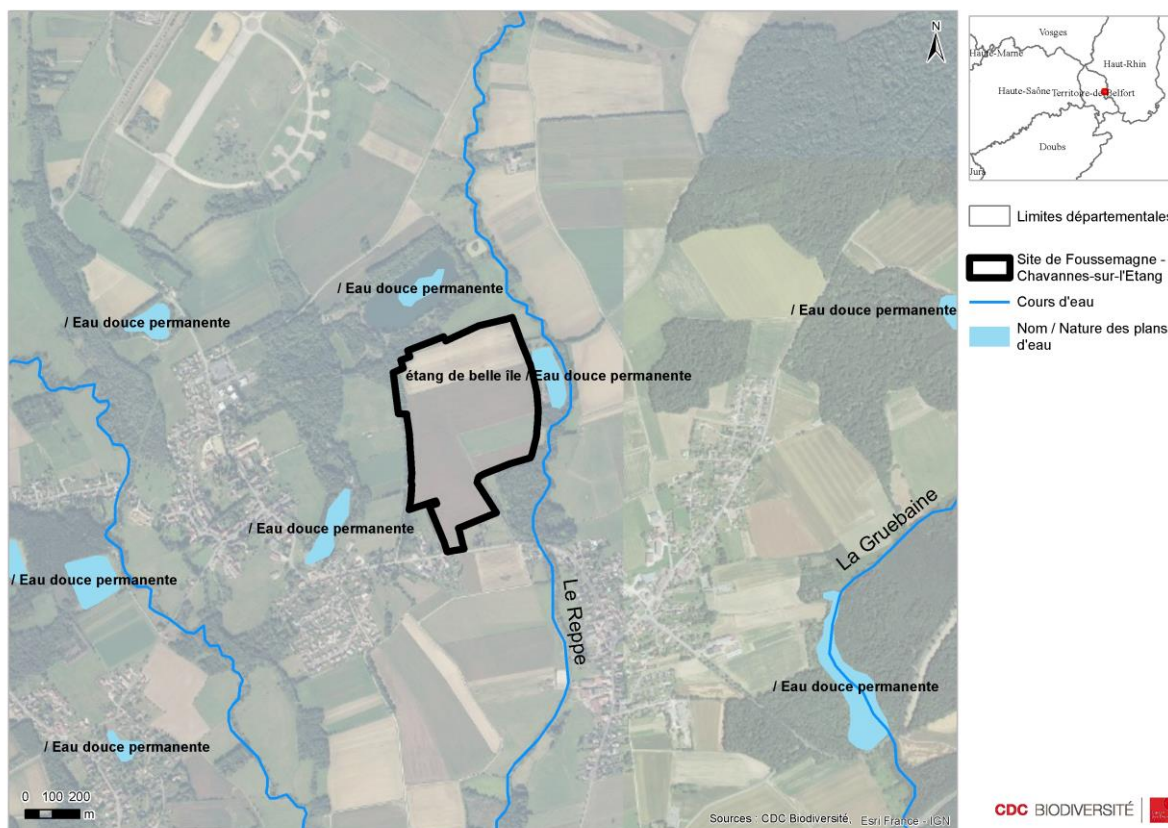
5.1.1 Contexte topographique

Situé sur le plateau, le site est presque plan et a une altitude de 351 m (côté ouest) à environ 355 m (côté est).

5.1.2 Contexte hydrographique

Le site fait partie dans son intégralité du SAGE de l'Allan. Ce SAGE couvre le bassin versant hydrographique de l'Allan et de ses affluents sur le territoire français. On distingue 4 sous-bassins versants dont « la Bourbeuse » dont fait partie le site de Fousse-magne.

Le site jouxte la rivière Le Reppe qui conflue avec le Canal du Rhône au Rhin et s'entoure de plusieurs plans d'eau dont l'étang de Belle île. Cet étang de 1,6 hectares est destiné à la pêche de loisirs. Au nord se trouve l'étang de la Marnière.

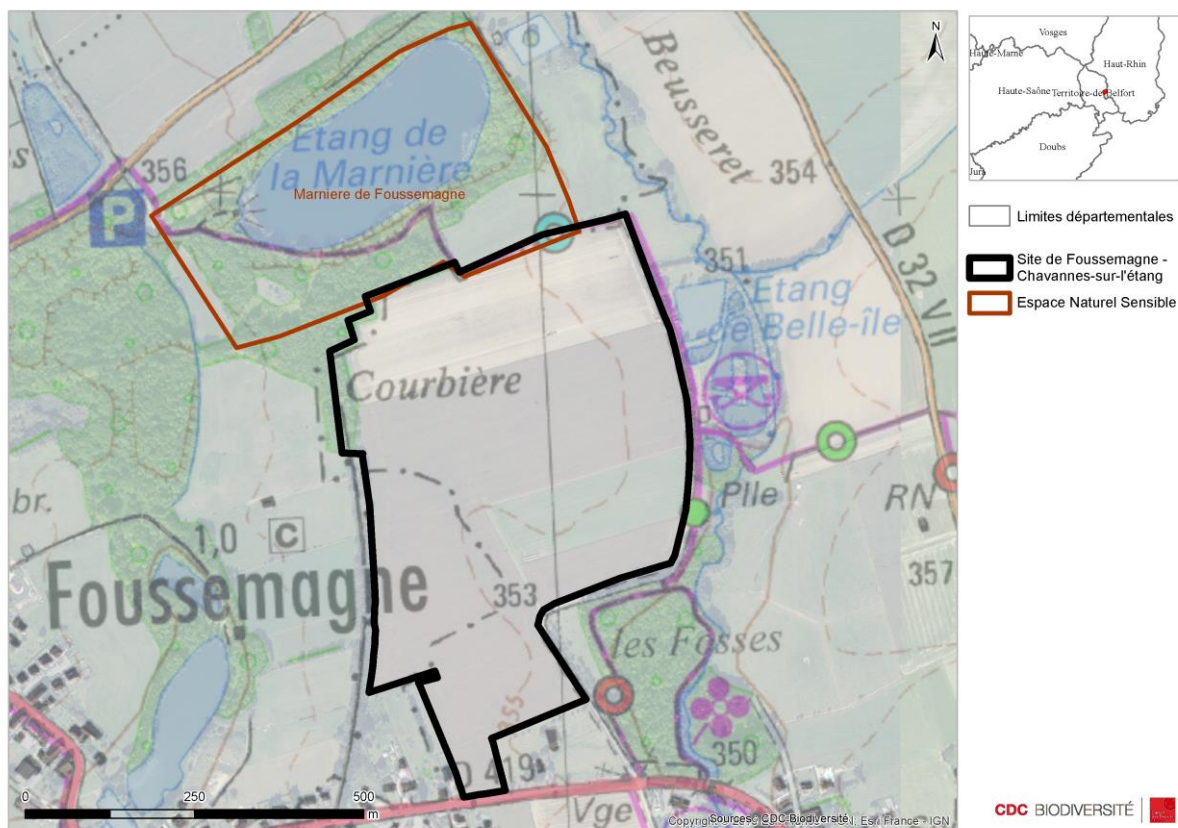


Carte 3 : Contexte hydrographique du site de Fousse-magne – Chavannes-sur-l'Etang

5.2 Patrimoine naturel

5.2.1 Zonages réglementaires

L'Espace Naturel Sensible « Marnière de Fousse-magne » géré par le Conseil Départemental du 90 entrecoupe une partie du site au nord. Ce site est une ancienne zone d'exploitation de marnes. L'exploitation ayant été abandonnée, la carrière s'est remise en eau créant un étang et progressivement les berges ont été recolonisées par la végétation avec notamment deux habitats d'intérêt communautaire (la végétation immergée à characées et les boisements humides) et la Pyrole, protégée au niveau régional.



Carte 4 : Localisation de l'Espace Naturel Sensible « Marnière de Foussemagne » au regard du site



Objectifs de gestion :

- Conservation de la diversité et de la valeur batracologique ;

- Conservation des habitats remarquables ;
- Préservation du Martin pêcheur, du Milan noir et du Lézard agile ;
- Maintien de l'exploitation extensive des prairies et des lisières ;
- Renaturation du site en favorisant la présence d'oiseaux d'eau, en développant les formations palustres et aquatiques et en reconstituant un peuplement piscicole plus naturel.

Techniques de réhabilitation :

- Restauration et création de mares pour les amphibiens ;
- Déboisement et défrichage pour maintenir le milieu ouvert ;
- Restauration et création de mares pour les amphibiens ;
- Reprofilage d'une petite partie des berges pour favoriser le développement de la végétation et ainsi l'accueil d'oiseaux.

Aménagement du site :

- Création d'un sentier pédagogique pour canaliser la fréquentation et interdire de l'accès dans les zones sensibles ;
- Sécurisation du site par rapport au risque de noyade.

Techniques de gestion :

- Nettoyage du site (élimination des encombrants et autres déchets) tout en reconstituant des abris naturels pour les batraciens ;
- Maintien d'une végétation rase en berge sud par fauche, pâturage extensif et taille des arbres ;
- Maintien des connexions avec les milieux environnants (prairies, bois, rivière la Loutre).

Suivi scientifique :

- Qualité de l'eau et variation du niveau d'eau ;
- Suivi des formations et des espèces végétales remarquables (Pyrole) ;
- Suivi des espèces animales remarquables (batraciens, oiseaux).

Réponse du milieu :

Globalement les mesures de gestion sur ce site ont atteint leurs objectifs puisque les espèces recensées lors du diagnostic se sont toutes maintenues voir développées et de nouvelles sont apparues.

Accueil du public

Pose d'un panneau d'accueil et de tables pique-nique, création d'un sentier de découverte avec pontons et belvédères, canalisation de la fréquentation et sécurisation des berges de l'étang Surveillance du site par les Gardes Nature et gardes de la fédération de pêche.

Mesures de protection réglementaires

Zone ND au POS de Fousse-magne (26/02/96)

Richesses écologiques du site

- Faune : 27 espèces protégées, dont 23 au niveau européen et national (Crapaud calamite, Crapaud sonneur, Pipit des arbres, Milan royal), 4 inscrits au livre rouge des espèces menacées de France ;
- Flore : 3 espèces protégées à l'échelle régionale (Pyrole à feuille ronde, Aigremoine élevée et Pâturin des marais) ;
- Habitat : 2 habitats d'intérêt européen et 2 d'intérêt national.

Les zonages réglementaires présents dans un rayon de 10 km autour du site sont présentés en Annexe.

5.2.2 Zonages d'inventaires

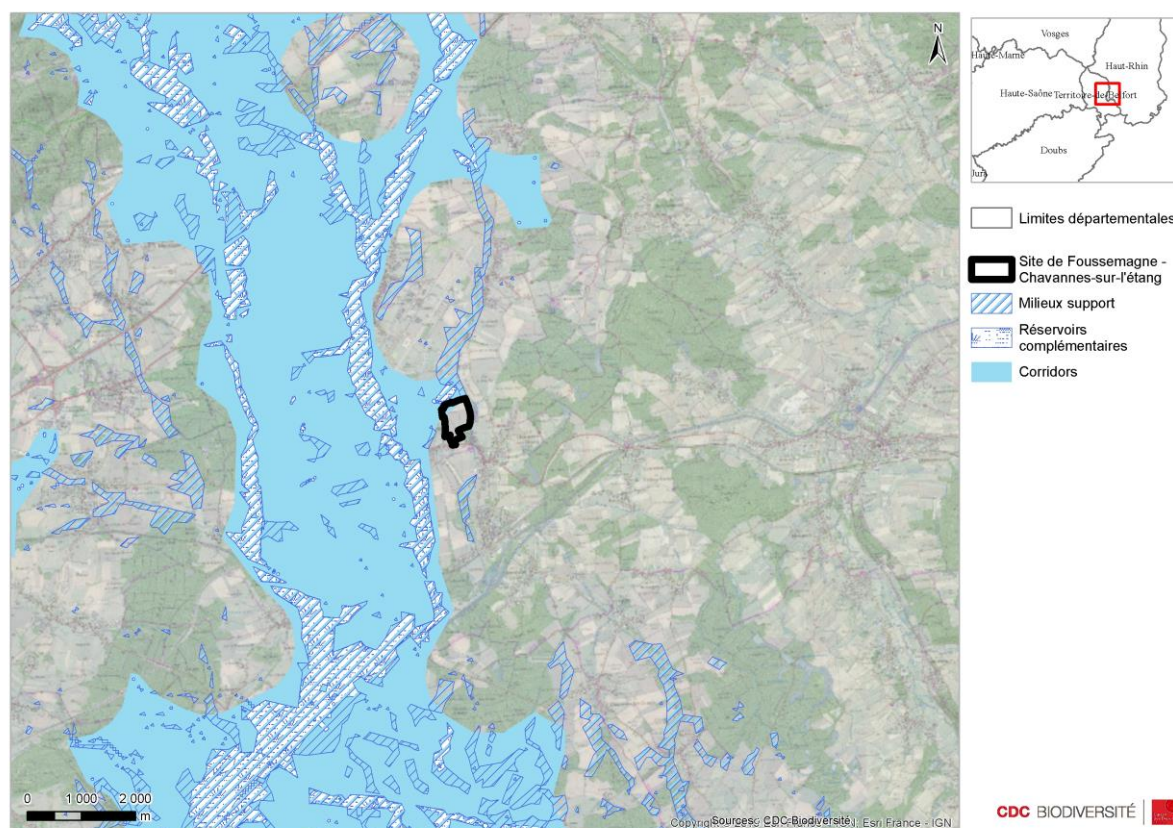
Aucun zonage d'inventaire n'entrecoupe le site de Fosse-magne – Chavannes-sur-l'Étang.

Les zonages d'inventaire présents dans un rayon de 10 km autour du site sont présentés en Annexe.

5.2.3 Réseaux écologiques

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) de Franche-Comté a été adopté en 2015.

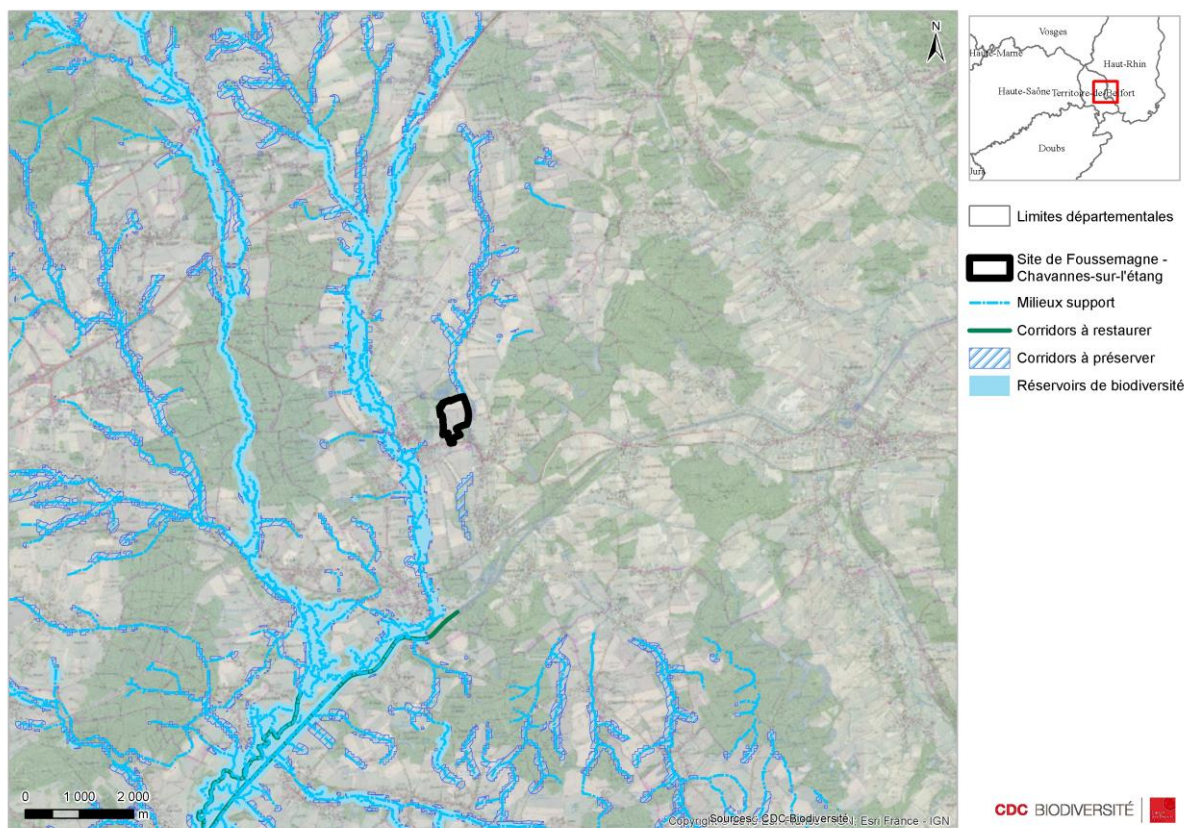
5.2.3.1 Sous-trame des zones humides



Carte 5 : Sous-trame des zones humides - Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Franche-Comté (2015)

5.2.3.2 Sous-trame des milieux aquatiques

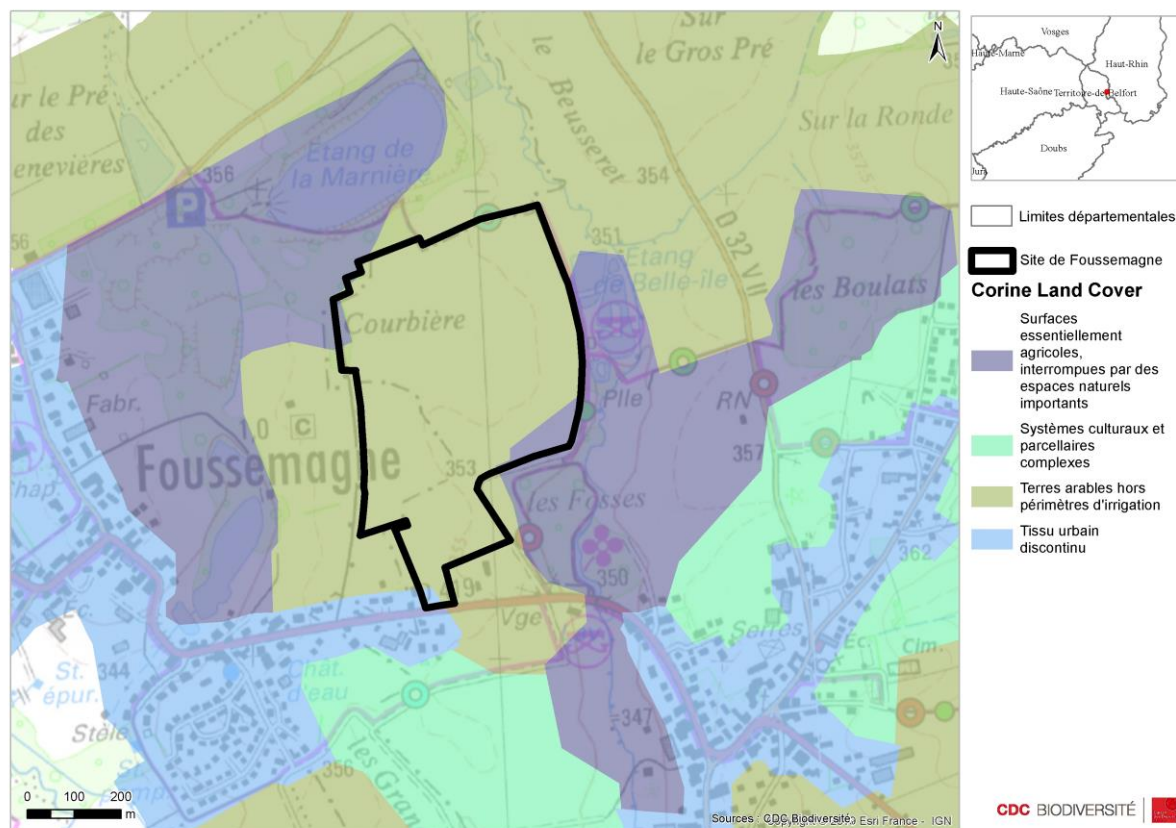
Le site s'inscrit dans un réseau écologique pour la sous-trame des milieux aquatiques avec la présence de corridors à préserver et de milieux supports au nord et au sud. Toutefois, le site ne correspond pas directement à un élément de continuité écologique identifié par le SRCE.



Carte 6 : Sous-trame des milieux aquatiques - Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Franche-Comté (2015)

5.2.4 Occupation des sols

Selon Corine Land Cover, le site est composé majoritairement de terres arables et de surfaces agricoles.

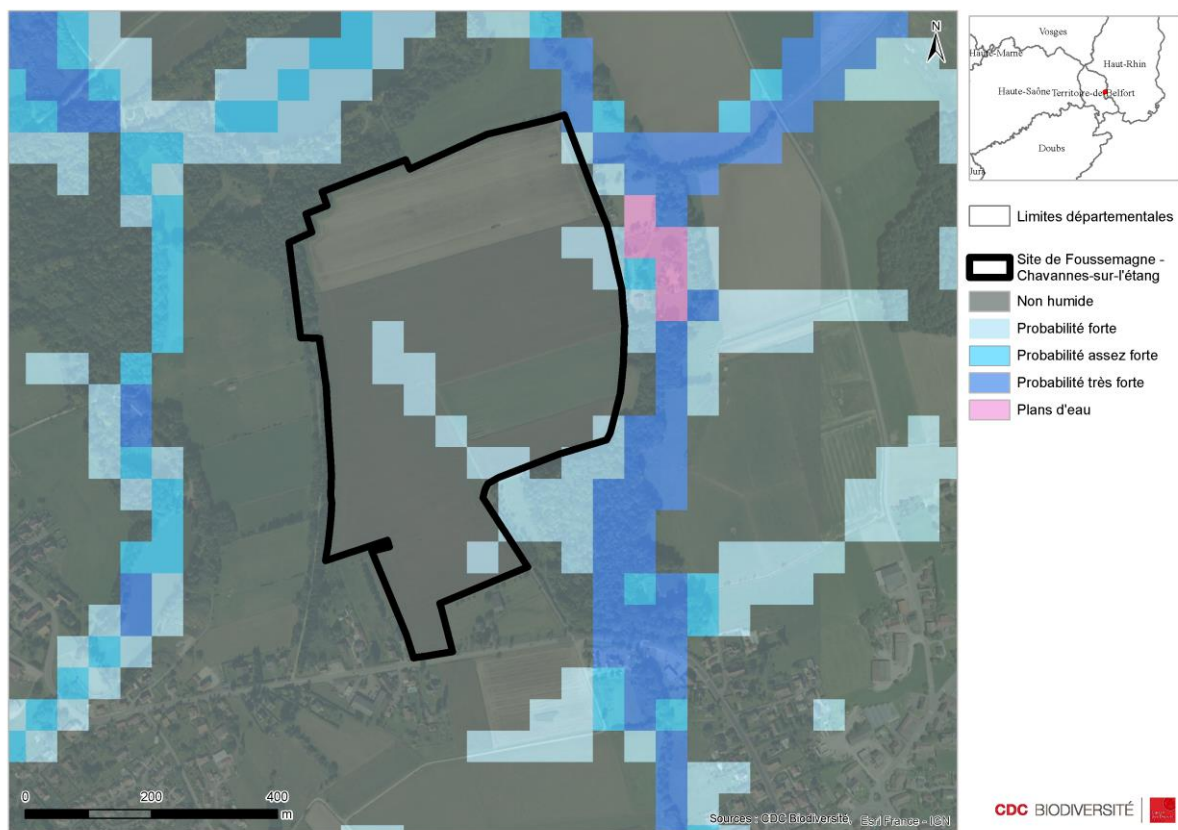


Carte 7 : Occupation du sol du site de Fosse-magne – Chavannes-sur-l'Étang (Corine Land Cover)

La cartographie des zones potentiellement humides a été faite sur la base des travaux de deux équipes de l'INRA d'Orléans (US InfoSol) et d'AGROCAMPUS OUEST à Rennes (UMR SAS)¹. Cette carte modélise les enveloppes qui, selon les critères géomorphologiques et climatiques, sont susceptibles de contenir des zones humides au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié. Les enveloppes d'extension des milieux potentiellement humides sont représentées selon trois classes de probabilité (assez forte, forte et très forte).

Selon cette carte, la majorité du site ne serait pas humide. Seule la bordure est ainsi que la partie du sud au centre du site aurait une probabilité forte d'être humide.

¹ Berthier L., Bardy M., Chenu J.P., Guzmova L., Laroche B., Lehmann S., Lemerrier B., Martin M., Mérot P., Squidant H., Thiry E., Walter C., 2014. Enveloppes des milieux potentiellement humides de la France métropolitaine. Notice d'accompagnement. Programme de modélisation des milieux potentiellement humides de France, Ministère d'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie. 50 pages.



Carte 8 : Milieux potentiellement humides sur le site de Fousse-magne - Chavannes-sur-l'Étang

Les photographies aériennes historiques de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN) permettent de retracer l'évolution de l'occupation du sol.

Entre 1950 et 1965, le site est à destination agricole. Il est à noter l'absence des étangs voisins à cette période (Figure 1, à droite).

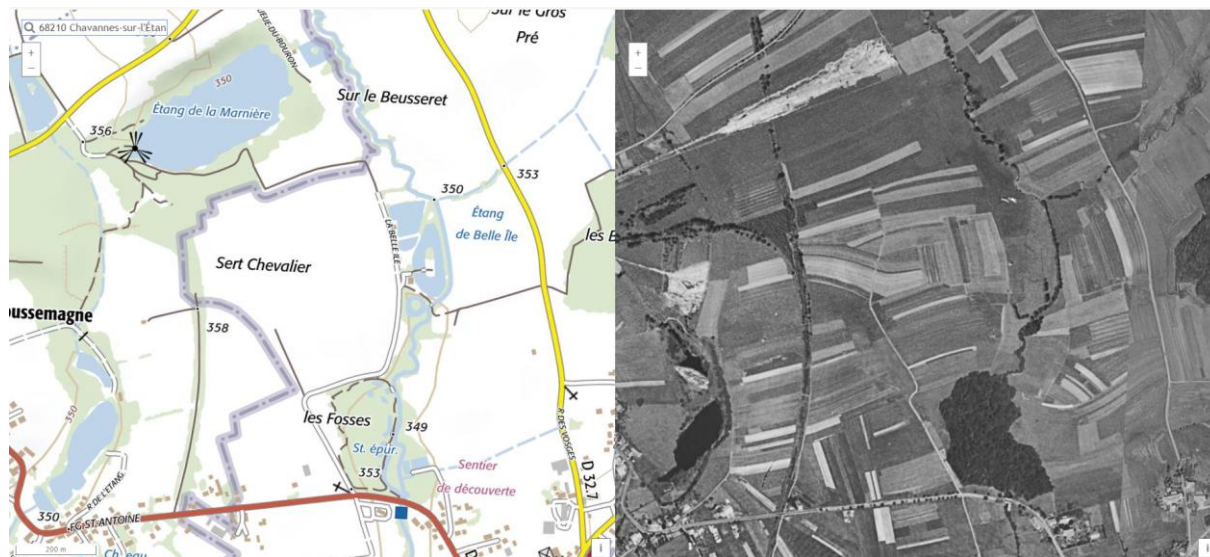


Figure 1 : Comparaison entre une photographie aérienne de 2020 (à gauche) et une image aérienne prise entre 1950 et 1965 (à droite)

Entre 2000 et 2005, et entre 2006 et 2010, le site est à destination agricole. Les étangs de La Manière et de Belle Ile apparaissent à partir de l'an 2000. (Figure 2, à droite).



Figure 2 : Comparaison entre une photographie aérienne de 2020 (à gauche) et une image aérienne prise entre 2000 et 2005 (à droite)



Figure 3 : Comparaison entre une photographie aérienne de 2020 (à gauche) et une image aérienne prise entre 2006 et 2010 (à droite)

5.3 Contexte social et industriel

5.3.1 Contexte social

Le site est entouré de chemins communaux connectant les étangs de La Marnière et de Belle Ile, zones récréatives. Le Conseil Départemental du 90, dans le cadre de sa gestion de l'ENS « Marnière de Foussemagne » a posé un panneau d'accueil et des tables pique-nique, a créé un sentier de découverte avec pontons et belvédères, et canalise la fréquentation et sécurisation des berges de l'étang par une surveillance du site par les Gardes Nature et gardes de la fédération de pêche.

5.3.2 Contexte industriel

Les données BASOL et BASIAS du BRGM ne recensent aucun site pollué ni sol pollué. L'étang de La Marnière, au nord du site, était auparavant une exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin (code BASIAS : FRC9001120).

5.4 Conclusion

6 Annexes

6.1 Zonages réglementaires

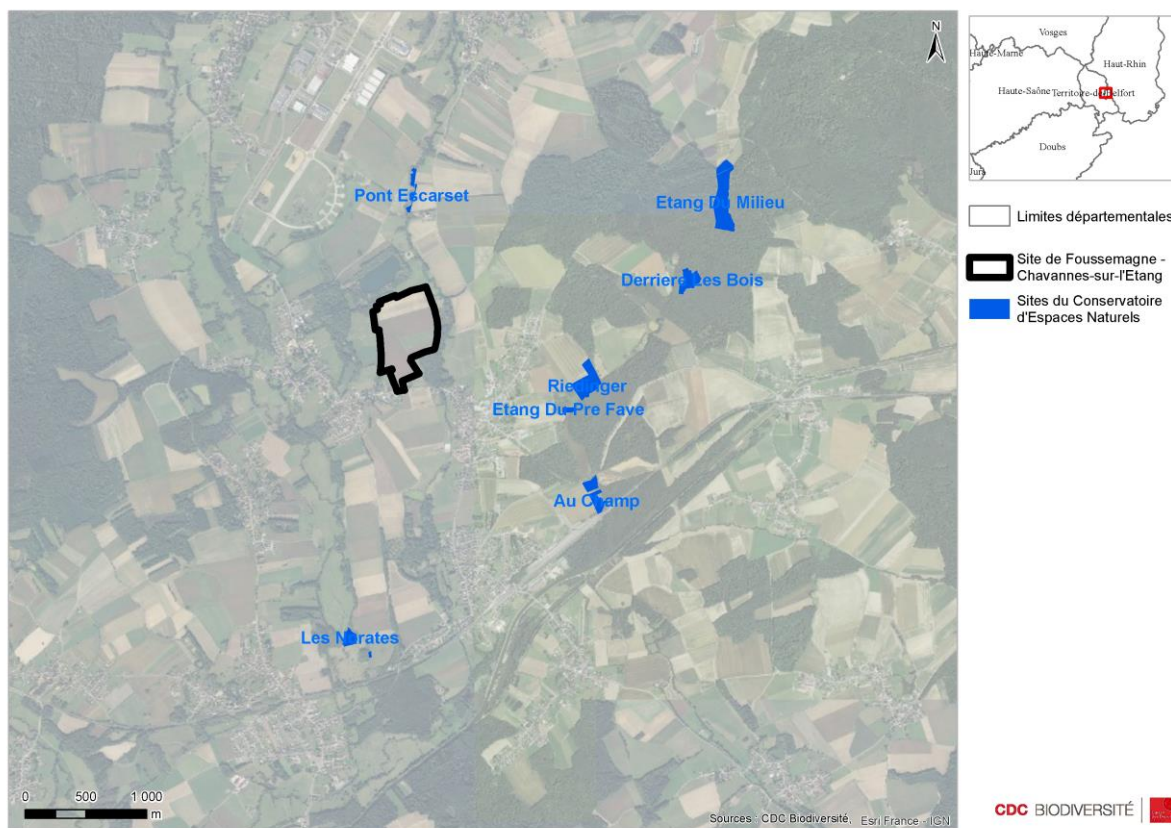
6.1.1 Parc Naturel Régional (PNR)

Le site se situe à environ 7.3 km au sud du **PNR « FR8000006 - Ballon des Vosges »**. Le massif forestier couvre les deux tiers du territoire du parc, le tiers restant étant couvert par les hautes chaumes (prairies d'altitude), les tourbières, les cirques glaciaires, les falaises rocheuses, les éboulis, les lacs et autres rivières s'entremêlent dans une rare harmonie.

6.1.2 Sites d'un Conservatoire d'Espaces Naturels

Le site se situe à proximité de sept sites gérés par un Conservatoire d'Espaces Naturels :

- « FR1500158 – Pont Escarset » ;
- « FR1500159 - Etang Du Milieu » ;
- « FR1500160 - Etang Du Pre Fave » ;
- « FR1502543 – Riedinger » ;
- « FR1502612 - Derriere Les Bois » ;
- « Au champ » ;
- « FR1500202 - Les Norates ».



Carte 9 : Localisation des sites du Conservatoire d'Espaces Naturels autour du site de Fousse-magne - Chavannes-sur-l'Etang

6.1.3 Zones Natura 2000

Le site se situe à environ 450 m du **Site d'Intérêt Communautaire « FR4201811 – Sundgau, région des étangs »**. Certains étangs du Sundgau, faiblement aménagés subissent saisonnièrement des phénomènes de marnage qui permettent l'installation d'une flore annuelle naine très caractéristique. L'espèce la plus emblématique de cette flore reste la Marsilée à quatre feuilles, en complète raréfaction sur le territoire national. La plupart des autres étangs sont fortement aménagés ; mais leur position géographique, en enclave forestière, attire une faune avienne en passage migratoire. Le site est également important pour la conservation de l'espèce *Dicranum viride*. Rare dans le département du Haut-Rhin, ses populations se répartissent essentiellement entre la forêt de la Hardt et le Sundgau.

Espèces déterminantes :

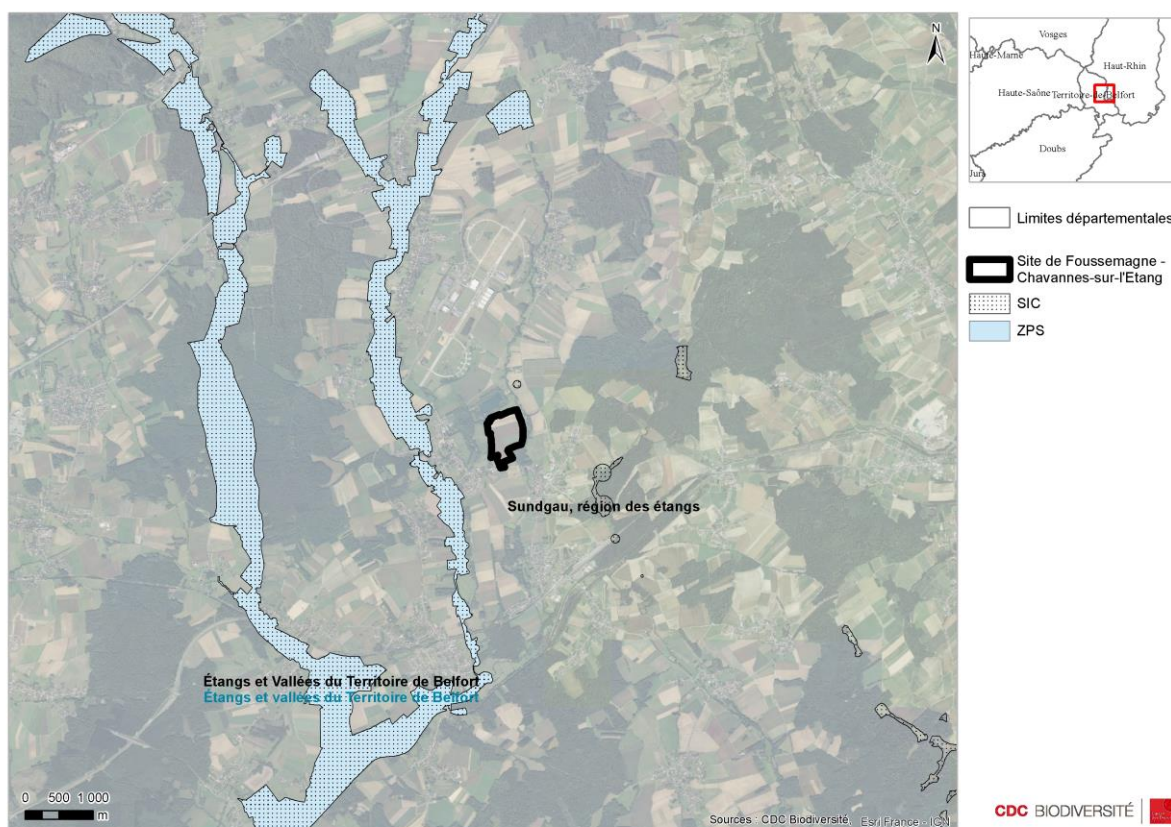
- **Chiroptères** : Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), Grand Murin (*Myotis myotis*), Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*) ;
- **Amphibiens** : Triton crêté (*Triturus cristatus*), Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) ;
- **Lépidoptères** : Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) ;
- **Flore** : Marsilée à quatre feuilles (*Marsilea quadrifolia*), *Dicranum viride*.

La Zone de Protection Spéciale (ZPS) « **FR4312019 – Étangs et Vallées du Territoire de Belfort** » s'étend à l'ouest du site, à environ 880 m. Ce site de la Directive Oiseaux s'impose comme un pivot remarquable des corridors écologiques européens à double titre. En premier lieu, ce site fait la jonction entre les deux entités naturelles que sont les massifs des Vosges et du Jura en s'appuyant sur les systèmes prairiaux et les boisements situés à l'est des importantes zones urbanisées du Territoire de Belfort. La seconde liaison cruciale est assurée par le positionnement central du site entre les grands cours d'eau et zones humides du nord-est, du Doubs et ceux de la plaine rhénane, contribuant ainsi, à plus grande échelle, à la connexion historique Rhin-Aar-Doubs-Rhône.

Espèces visées à l'Article 4 de la directive 2009/147/CE :

- **Avifaune** : Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), Martin-pêcheur (*Alcedo atthis*), Pic cendré (*Picus canus*), Pic noir (*Dryocopus martius*), Pic mar (*Dendrocops medius*), Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*), Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*), Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), Héron pourpré (*Ardea purpurea*), Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), Cygne chanteur (*Cygnus cygnus*), Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), Milan noir (*Milvus migrans*), Milan royal (*Milvus milvus*), Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*), Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*), Falco peregrinus, Porana porzana, Grus grus, Philomachus pugnax, Numenius arquata, Tringa glareola

Ce site est également classé en Site d'Intérêt Communautaire (SIC) au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore » sous le nom « **FR4301350 – Étangs et Vallées du Territoire de Belfort** ».



Carte 10 : Localisation des zones Natura 2000 autour du site de Fousse-magne - Chavannes-sur-l'Etang

6.2 Zonages d'inventaire

6.2.1 ZNIEFF de type I

Le site jouxte la ZNIEFF de type I « 30220036 - ANCIENNE CARRIERE DE FOUSSEMAGNE ».

Espèces déterminantes :

- **Amphibiens** : Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), Rainette verte (*Hyla arborea*), Triton crêté (*Triturus cristatus*), Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) ;
- **Lépidoptères** : Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) ;
- **Odonates** : Agrion joli (*Coenagrion pulchellum*) ;

- **Flore** : Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Pâturin des marais (*Poa palustris*).

Dans un rayon de 5 km, plusieurs ZNIEFF de type I sont présentes :

- « 420030267 - ETANGS DU VALLON DE LA GRUEBAINE À CHAVANNES-SUR-L'ETANG » à environ 1.4 km à l'est ;
- « 420030263 - LES LONGUES RAIES À VALDIEU-LUTRAN » à environ 2.5 km à l'est ;
- « 420030254 - ETANGS ET BASSINS DE SEC CHÊNE À MAGNY » à environ 2.3 km au sud-est ;
- « 420030268 - VALLONS DE LA SUARCINE ET DE LA SAINT NICOLAS, RÉSERVOIR ET ÎLE DU CANAL DU RHÔNE AU RHIN À MONTREUX-JEUNE ET MONTREUX-VIEUX » à environ 2.6 km au sud ;
- « 430220025 - BASSE VALLEE DE LA SAINT NICOLAS AU SUD DE LARIVIERE » à environ 825 m à l'ouest ;
- « 430220032 - ETANG DES BOULES » à environ 2 km à l'ouest ;
-

CDC Biodiversité
102, rue Réaumur
75002 PARIS
T. +33 (0)1 80 40 15 00
contact@cdc-biodiversite.fr

Agence Sud-Est
Bâtiment U1B
1 B Allée du Square
1140 Rue André Ampère
13290 AIX EN PROVENCE
T. : +33 (0)4 28 38 06 83

Agence Sud-Ouest
333 boulevard du Président Wilson
33000 BORDEAUX
T. : +33 (0)5 32 09 07 91